

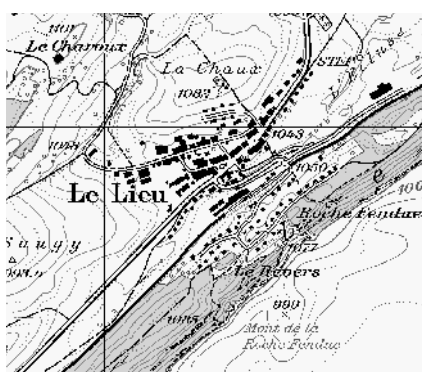


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Denses rangées agricoles s'étirant le long de l'ondulante route de transit, doublées au pied d'une butte d'une seconde rangée ; usine horlogère, temple et première cure néogothique du canton.



Carte Siegfried 1892



Carte nationale 2005

Village

XX	XX	XX	Qualités de situation
XX	XX	XX	Qualités spatiales
XX	XX	XX	Qualités historico-architecturales

Le Lieu

Commune du Lieu, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud



1



2 L'entrée au village depuis le nord



3 Grand-Rue

Le Lieu

Commune du Lieu, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud



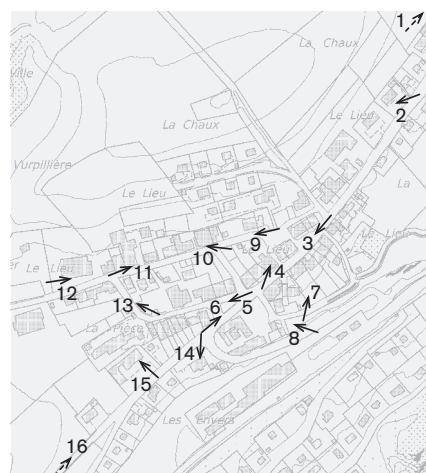
4



5



7 Le ravin à l'arrière de la Grand-Rue



Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire-Vaud N° 07/2012
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2011: 1-16



6

Le Lieu

Commune du Lieu, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud



8



9



10 Les Terreaux



11



12



13



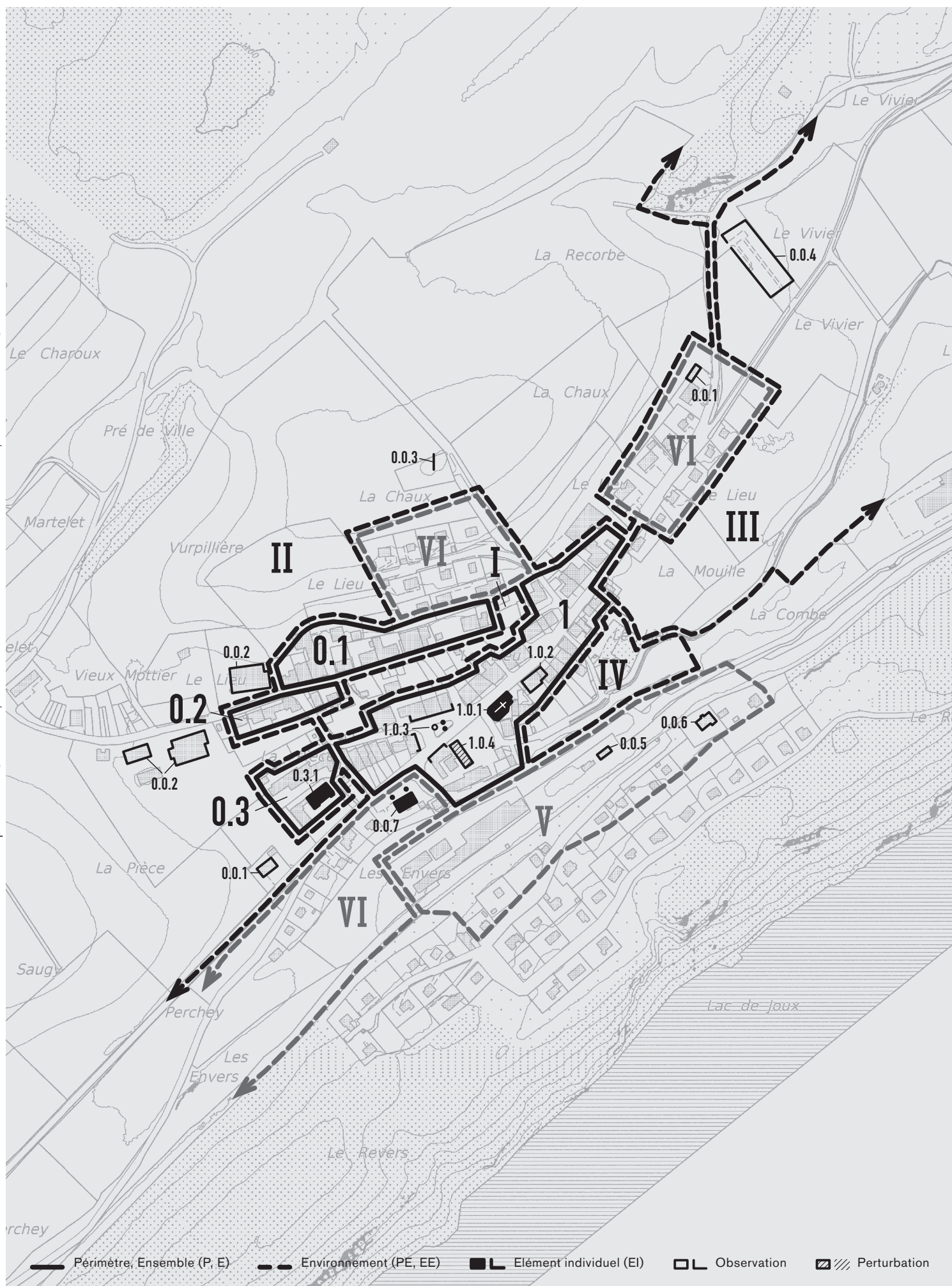
14 Ecole, 1876



15 Salle de gymnastique, 1936



16



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Village-rue d'origine agricole le long de la Grand-Rue, alignements de fermes et d'habitations de deux niveaux aux façades régulières, gouttereaux sur rue, surtout 19 ^e s.	AB	×	×	×	A			2–8, 16
EI	1.0.1	Eglise St-Théodule sur plan octogonal allongé, clocher d'angle en pierre de taille, 1798–1802, reconstr. 1859–60				×	A			3, 6, 8, 16
	1.0.2	Cure néogoth. avec contreforts et fenêtres en arc brisé, la première de ce style dans le canton, 1858–60						o		3
	1.0.3	Carrefour central agrémenté de jeunes arbres et d'une fontaine						o		5, 8
	1.0.4	Usine de 1901, extension de 1996 perturbant le noyau par sa hauteur, sa position en retrait et ses élévations de verre et de métal ; grand parking							o	5, 8
E	0.1	Tissu rural en arrière de la Grand-Rue, rangée de fermes de deux niveaux, gouttereaux sur rue, constr. tout au long du 19 ^e s.	B	×	/	×	B			9–13
E	0.2	Groupement industriel et artisanal, bâtiments de deux à trois niveaux, 1900–2 ^e q. 20 ^e s., nécessitant entretien	B	/	/	/	B			9, 12, 13
E	0.3	Bâtiments scolaires et usine, longs bâtiments entourés de préaux, prolongeant l'alignement historique et marquant l'entrée du noyau, 2 ^e q. 20 ^e s.	B		/	/	B			15
EI	0.3.1	Salle de gymnastique de 1936, bâtiment prestigieux de grande envergure				×	A			15
PE	I	Espace intérieur, anc. vergers et potagers, aménagé en parking et aire de jeux, fin 20 ^e s.	ab			×	a			9, 12, 13
EE	II	Colline de La Chaux dominant un paysage ondulant, fermes, hangars et quelques habitations, dès m. 20 ^e s.	a			×	a			2, 8, 9, 16
	0.0.1	Immeubles de trois niveaux sur garages, années 1960, marquant les extrémités du site						o		2, 16
	0.0.2	Hangars dans le prolongement des alignements anc., en partie en bardage ondulé, 4 ^e q. 20 s.						o		
	0.0.3	Antenne-relais au sommet de la colline						o		16
EE	III	Coteaux couverts de champs et de prairies dans le fond de la vallée	a			×	a			1
	0.0.4	Cimetière ceint d'un mur bas surmonté d'une grille						o		1
PE	IV	Ravin étroit avec jardins en terrasse à l'arrière de la rue centrale	a			×	a			7
PE	V	Aire de la gare sur un escarpement dont la roche est en partie visible, fabrique de mécanique à l'O, habitations modestes, 1 ^{re} m. 20 ^e s.	b		/		b			
	0.0.5	Gare, bâtiment modeste de deux niveaux, 1899						o		
	0.0.6	Grande habitation de trois niveaux entourée d'un jardin clos, déb. 20 ^e s.						o		
EE	VI	Lotissement de maisons individuelles s'approchant du noyau historique, dès 2 ^e m. 20 ^e s., immeubles de trois niveaux à l'E	b		/		b			14, 16
EI	0.0.7	Ecole de deux niveaux sous toit à pans avec partie centrale saillante et escalier à double volée, 1876, tilleuls bordant le préau				×	A			14

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

On trouve la première mention de ce site dans un document de 1155 où il apparaît sous le nom de « loco dompni Poncii heremite », signifiant le « lieu de l'ermitage de Pontius », qui devint en 1408 le Lieu Poncet. Un dénommé Pontius y aurait en effet fondé un petit monastère au début du 6^e siècle, sur un chemin reliant les grandes abbayes de Romainmôtier et de Saint-Claude, cette dernière se trouvant dans l'actuel Jura français. Il semble que la cellule monastique de Pontius eût été délaissée par la suite avant que des bénédictins ne revinssent de Saint-Claude pour lui redonner vie au 12^e siècle, après la fondation de l'Abbaye du Lac. En fait, l'arrêt de 1155 où l'on trouve la première mention du nom de la localité fut rendu à Lausanne par l'évêque et l'archevêque de Tarentaise pour régler un contentieux entre les frères du monastère de Pontius et les prémontrés de l'Abbaye du Lac concernant la pêche sur le lac, dont les premiers tiraient leur principale subsistance. Cet arrêt stipulait, entre autres, que l'Abbaye du Lac devait fournir le monastère en poissons. C'est finalement en 1204 ou en 1220 que les quelques religieux restés au Lieu abandonnèrent définitivement la région.

Dans sa « Notice sur la Vallée du Lac de Joux » parue en 1864, Lucien Reymond cite un certain Perrinet Bron comme étant le premier arrivé au Lieu en 1304, après le départ des moines. Ensuite, les colons venus dans la Vallée semblent s'être établis au Lieu ou dans ses environs. On y dénombra 30 feux en 1382. Les intérêts communs relatifs à l'exploitation des pâturages poussèrent les habitants à fonder la communauté du Lieu, attestée dès 1396, à laquelle vinrent se joindre plus tard les colons déjà installés dans d'autres parties de la Vallée. La communauté aurait vendu de grandes étendues de terrains pour une somme dérisoire dans le but d'y attirer de nouveaux habitants. Le Lieu fit partie de la châtellenie des Clées de 1334 à 1536, puis, pendant une trentaine d'années, du bailliage d'Yverdon, et à partir de 1566, de celui de Romainmôtier. La chapelle Saint-Théodule mentionnée en 1416 fut reliée à l'Abbaye du Lac, toute proche ; le chanoine qui en eut la charge dès

1450 fut ensuite remplacé par le pasteur de l'Abbaye. Créée en 1612, la paroisse du Lieu comprit la commune du Chenit jusqu'en 1705.

A partir du 15^e siècle naquirent plusieurs villages sur le grand territoire de la communauté, dont Le Chenit, Les Charbonnières et Le Séchey, tous mentionnés en 1489, ainsi que plusieurs hameaux. Le Lieu resta l'unique commune de la Vallée jusqu'en 1571, date à laquelle les habitants du village de L'Abbaye s'en séparèrent. La commune du Chenit se forma en 1646. Egalement au 17^e siècle, en 1622 exactement, un tremblement de terre détruisit le site et une épidémie de peste décima sa population. Pour conclure cette série de catastrophes, un incendie survint en 1691. Concernant l'administration du site, le tribunal établi au Lieu en 1686 fut aboli dès 1704. En 1719, cinq fractions furent créées dans la commune du Lieu, qui comptait déjà 980 habitants un demi-siècle plus tard, en 1764. Le nombre de fractions passa à trois en 1939, puis à deux en 2004, celle des Charbonnières et celle du Séchey, après la suppression de celle du Lieu.

Les habitants du Lieu tiraient leurs ressources de l'économie laitière, mais aussi de la boissellerie, artisanat très répandu jusqu'à la fin du 19^e siècle, et de la petite métallurgie, entre 1650 et 1750 environ. Celle-ci fut remplacée par l'industrie lapidaire, pour laquelle les habitants du village se spécialisèrent dans la taille du grenat, ce jusqu'au milieu du 19^e siècle. Puis l'horlogerie, en provenance de Genève, vint supplanter la plupart de ces activités. Principalement orientée vers la production des composants, cette industrie est encore prédominante. En 1823, un minimum de deux foires y était organisé par année.

En 1858, un nouvel incendie détruisit l'église et quelques maisons voisines. L'église et la cure furent aussitôt reconstruites, cette dernière dans le style néogothique, une première dans le canton. Le tracé de la Grand-Rue fut rectifié par la suite dans sa portion nord-est. Moment-clé pour l'autonomie communale, l'école ouvrit en 1876, bien qu'un collège existât déjà depuis 1825. Ces développements entraînèrent une augmentation du nombre d'habitants, qui passa de 986 en 1803 à 1161 en 1900. A l'arrière du village, les

deux seules fermes indiquées sur le plan Contesse de 1811–1817 en virent arriver de nouvelles tout au long du 19^e siècle. Toutes ces fermes finirent par former le front continu de la première extension située au nord-ouest de la localité, ainsi que l'indiquait la première édition de la carte Siegfried de 1892. Celle-ci montrait également la route de transit bordée des deux côtés par des alignements denses ainsi que la route secondaire desservant l'extension agricole qui partait d'un angle plat pour ouvrir tout au nord un espace intermédiaire constitué de vergers. L'école se trouvait alors un peu à l'écart, à la sortie sud-ouest du village, tandis qu'au nord le cimetière était isolé dans un paysage complètement épargné par les constructions. Le réseau routier observé à l'intérieur du village, toujours sur la carte, sembla annoncer les développements qu'allait connaître la localité, avec une connexion bien prononcée à l'ouest, entre le village-rue et le front paysan, ainsi qu'avec le bras s'écartant vers le ravin, au sud du noyau.

Le fait que Le Lieu devînt en 1899 une étape sur la ligne de chemin de fer Le Pont–Le Brassus encouragea la poursuite du développement industriel. Les hameaux environnants en revanche se dépeuplèrent dès le début du 20^e siècle. En 1901 furent fondées au Lieu les usines Dépraz, spécialisées dans les complications de montres. Leurs bâtiments, qui ont connu plusieurs rénovations et l'adjonction de plusieurs annexes dans les années 1960, puis en 1996, marquent toujours le centre du village de façon décisive. Elles comptent aujourd'hui 150 employés. La fin du 19^e et le début du 20^e siècle vit également l'implantation d'un nouveau noyau où se concentra l'activité artisanale. Il prolonge le front rural septentrional en direction de l'ouest avec deux petites usines, dont l'usine Aubert Frères fondée en 1894. Diverses installations artisanales, complétées par un nouveau bâtiment scolaire et la halle de gymnastique datant de 1936, se sont ensuite implantées sur la bordure occidentale du village.

Au milieu du 20^e siècle, un certain renouveau de l'activité rurale conditionna la construction de différents équipements agricoles dans ce même secteur nord-ouest. Aux deux entrées du site, au sud-ouest

et au nord-est, des lotissements de maisons individuelles et quelques locatifs firent leur apparition dans les années 1960 et 1970.

En 2000, le secteur de l'industrie fournissait toujours un peu plus de deux tiers des emplois, dont environ les deux cinquièmes étaient occupés par des pendulaires comptant de nombreux frontaliers. Le nombre d'habitants de la commune connu au 20^e siècle de grandes variations, passant de 917 en 1930 à 1020 en 1950, retombant à 703 en 1980, pour remonter à 869 en 2010, sachant qu'à cette date, environ 400 personnes habitaient dans le village même du Lieu. Pour répondre à ces fluctuations, des lotissements résidentiels furent construits dans la dernière partie du 20^e siècle sur le coteau méridional qui donne sur le lac de Joux et qui se trouve près de la gare, à l'entrée orientale du site, ainsi qu'au nord-ouest, sur le flanc de la colline de La Chaux, et enfin plus récemment, à la sortie ouest du village.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Situé à mi-distance entre Le Pont et Le Sentier, les deux autres villages d'importance dans la Vallée, le noyau du Lieu s'étend principalement le long de la route de transit qui les relie (1). Il est pris entre deux coteaux de pente différente. Toute communication visuelle avec le lac est empêchée par le coteau situé au sud-est, où se tient la gare flanquée de ses installations attenantes (V). La colline de La Chaux, qui délimite le site au nord-ouest, présente à sa base un alignement de fermes, dont la longueur est assez impressionnante (0.1). Longueur qui correspond à celle du village-rue qu'il double de manière légèrement oblique, formant ainsi un angle s'ouvrant vers l'ouest. Un groupement artisanal et industriel prolonge ces fermes de l'autre côté de la petite rue qui les dessert (0.2). Dans l'espace pris entre les deux côtés de cet angle se tiennent les anciens vergers (I). Des bâtiments scolaires et industriels occupent les prés jouxtant l'entrée occidentale au noyau (0.3). Ils partent de la structure générale du village, qui fait penser à un « V » couché.

La structure fondamentale du tissu central (1) est celle d'un village-rue d'origine agricole, organisé de part et d'autre d'une voie longeant le bord d'une combe creusée dans le plateau médian de la Vallée (IV). L'impression générale est celle d'un univers clos sur lui-même où règne une grande homogénéité, ceci malgré les quelques rénovations et aménagements apportés assez récemment. En provenance du nord-est, la route de transit descend et parcourt une colline en dessinant une légère courbe, avant de redescendre. Le long de cette route, l'ordre du bâti est contigu par les pignons, la substance étant essentiellement d'origine rurale. La topographie et la disposition du bâti contribuent ainsi à créer de nombreuses perspectives, à la fois closes sur les côtés et ouvertes dans l'axe. Sur le rang nord bordant la route, la disposition des fermes tripartites est en général longitudinale : les écuries, les portes cochères et d'accès aux fenils sont reléguées à l'arrière. Les élévations sur rue ne comprennent donc que des habitations, ce qui confère au front des façades un caractère préurbain prononcé. Impression que renforce l'aspect austère de ces mêmes façades, couvertes d'enduits sombres et structurées par des encadrements de fenêtres en pierre de taille. Ici et là, des volets colorés viennent cependant les égayer quelque peu. La route cantonale de transit a été élargie dans le passé, ceci entraînant des décalages qui participent désormais à l'animation des alignements. Des passages entre les maisons mènent à l'arrière, où se trouvent jardins et vergers.

Sur le rang sud bordant la route, implanté à la ligne de cassure de la combe, la disposition des fermes est transversale, avec accès aux ruraux par la rue, ce dernier étant indispensable, un profond ravin (IV) empêchant tout accès par l'arrière, où des jardins potagers disposés en terrasses descendent jusqu'au fond de la combe. Bien conservée et d'un intérêt considérable, la silhouette arrière de cet alignement – à la fois impressionnante et intimiste car invisible de l'intérieur du noyau – est animée par la hauteur variable des maisons et dominée, comme le village tout entier d'ailleurs, par le grand clocher quadrangulaire en pierre de taille de l'église (1.0.1). Le beffroi proprement dit et son crénelage lui donnent un air médiéval, bien qu'il ait en fait été construit en 1802 et partiellement reconstruit en 1860. Date que trahit en

revanche la sobriété du chœur polygonal. Si l'on vient du nord, le clocher semble placé dans l'axe de la route de transit, cette impression étant due au tracé ondulante de la chaussée. Or, de fait, il se trouve intégré dans l'alignement des maisons sur la rue. La cure (1.0.2) trône fièrement près du point culminant de la petite colline, à l'extérieur de la courbe sur laquelle elle tourne sa façade. Scandée par trois contreforts, celle-ci présente une porte d'entrée en arc brisé et des baies à modénatures flamboyantes.

L'espace-rue principal – formé par la route de transit – s'ouvre au niveau du carrefour central qui forme une place agrémentée d'un gazon, d'une fontaine, de quelques arbres et bordée par la Maison communale, qui oriente son étroite façade pignon dans l'axe de la route. Haute de trois niveaux sous combles aménagés, elle dépasse son voisin, un très long bâtiment de deux niveaux sous un haut toit à deux versants. Un pavillon hébergeant un magasin est accolé à celui-ci. Légèrement en retrait, l'usine horlogère (1.0.4) participe à l'élargissement créé par la place-carrefour. Ses volumes, mais surtout ses matériaux, le verre et l'acier, détonnent fortement dans ce contexte. Son grand parking contribue largement à la création d'un espace vide à l'intérieur du bâti, ouvrant par ailleurs une perspective sur le pied du coteau, au sud du noyau. Si, en partant de l'usine, on continue le long de la route principale vers le sud-ouest, le bâti ne se poursuit que sur le côté nord. La rangée d'habitations qui clôt le noyau à son extrémité occidentale est reléguée derrière leurs potagers, qui s'étendent des façades au ras de la route de transit.

Les extensions du noyau

L'arrière de la rangée septentrionale de cet espace-rue principal donne sur un espace intermédiaire encore bien défini, bien que les vergers aient en grande partie disparu, un vaste parking ainsi qu'une aire de jeux et de pique-nique les ayant remplacés (I). Cet interstice s'immisçant entre les noyaux agricoles permet néanmoins de mettre en valeur leurs dispositions rigoureuses. Il est bordé au nord par un alignement unilatéral et compact de journaliers situés au pied de la colline de La Chaux, contigus par leurs pignons, formant ainsi un long front sur la ruelle qui les dessert avant de s'échapper vers la campagne (0.1). Couverts de toits

à pans ou à croupe dont la pente est pour tous identique, ces journaliers de deux niveaux datant du 19^e siècle présentent des façades aux percements réguliers. La symétrie et l'homogénéité de leur alignement créent un fort effet de perspective. Entre les rangées de journaliers et les fermes concentrées détachées, de petits espaces intermédiaires sont souvent utilisés comme parkings. Les jardins et les potagers sont eux situés juste au pied de la colline. Vis-à-vis, sur le côté méridional de cette ruelle secondaire, s'égrenent des bâtiments construits au début du 20^e siècle, concomitants au développement industriel initié dans le village agricole (0.2). Une habitation de trois niveaux destinée au locatif – ce qui est a priori surprenant dans un contexte resté largement agricole – se présente comme un prélude à la suite constituée de deux fabriques, qui, selon une inscription, produisaient des complications, et d'un autre locatif de trois niveaux. Tous gouttereaux sur rue, ces quatre bâtiments suivent eux aussi un alignement strict qui varie uniquement par la hauteur des grands toits à pans brisés par des pignons. Les usines dépassent par exemple nettement leurs voisins ruraux. Ce groupement – soumis en ce moment à des travaux de rénovations apparemment nécessaires – a gardé son caractère original et forme un contraste intéressant avec la rangée agricole qui lui fait face. Ceci vaut également pour le petit ensemble situé entre les deux usines et la route cantonale (0.3) et constitué tout d'abord côté route du grand bâtiment de la salle de gymnastique de 1936 (0.3.1). Sa halle de cinq travées est prise entre deux parties latérales saillantes, la partie de deux niveaux comprenant l'entrée étant couverte d'un toit pyramidal. Le bâtiment est précédé d'un préau, a priori surdimensionné, que bordent plusieurs pavillons. C'est de ce côté que le complexe s'ouvre sur la route cantonale. Derrière et parallèle à celui-ci se trouvent les ateliers d'une usine datant du deuxième quart du 20^e siècle et agrandie à la fin de ce dernier. Ses pavillons et ses halles, tous plutôt bas et couverts de toits à pans plats, doublent la ligne gouttereau de la salle de gymnastique. A l'instar de cette dernière, l'usine est dotée d'une aile latérale saillante côté rue. Cet ensemble – salle de gymnastique plus usine – marque ainsi le côté occidental du site, tout en représentant deux fonctions majeures, industrielle et communautaire. Une maison individuelle

est venue s'installer au cours des dernières décennies dans l'espace compris entre la bordure ouest du noyau principal et ce groupement extérieur, brouillant quelque peu la transition de l'un à l'autre.

Les environnements

Le village est fortement structuré par les deux environnements évoqués plus haut, à savoir les anciens vergers situés entre les alignements sur rue (I) et le profond ravin boisé où descendent les jardins en terrasse du secteur sud-est du village-rue (IV). Le Lieu est niché dans un paysage étendu et verdoyant, largement dévolu à l'agriculture, avec au nord, des pâturages qui descendent de la colline de La Chaux (II). Aux abords du village, des immeubles locatifs de trois niveaux destinés à accueillir les ouvriers des usines se sont implantés dans les années 1960 (0.0.1), témoignant du profond changement de la structure économique du village agricole, puis horloger. Ce sont aujourd'hui les constructions résidentielles qui se développent le plus aux abords du site (VI). A noter qu'au nord, les villas s'alignent de manière assez régulière des deux côtés de la route cantonale de transit, tandis qu'au sud, elles ne le font que d'un côté. Parmi ces constructions résidentielles se trouve un élément marquant de l'entrée occidentale du Lieu, à savoir l'école de 1876, un bloc prismatique de deux étages abritant les classes avec frontispice d'entrée qui s'élève derrière son préau bordé de tilleuls (0.0.7).

La pente du côté sud est également aménagée en terrasses, la gare (0.0.5), bâtiment des plus modestes, et le complexe d'une usine coincé entre les rails (V) se tenant sur la plus grande. C'est depuis ce plateau que la vue sur les toits du noyau est la plus impressionnante, tout comme la vue sur ses longs alignements de gouttereaux, dont ressortent les bâtiments plus élevés, tels que les usines. Panorama dont jouissent les quelques habitations construites après l'ouverture de la gare, elles aussi sans doute destinées aux ouvriers du village. Dans le paysage vallonné du nord-est et à une certaine distance du village (III) se trouve le cimetière (0.0.4), ceint d'un mur bas. Il offre la particularité d'être intégré dans la pente.

Le Lieu

Commune du Lieu, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

XX/	Qualités de situation
-----	-----------------------

Qualités de situation remarquables du village agricole situé à mi-coteau d'une combe du plateau intermédiaire de la vallée de Joux, au cœur d'un paysage vallonné largement préservé ; la silhouette du noyau surplombant le ravin au fond de la combe étant d'un intérêt particulier, tout comme l'espace libre en son sein, servant de repoussoir aux périmètres construits. Délimitation plutôt correcte des constructions situées aux abords du noyau.

XXX	Qualités spatiales
-----	--------------------

Qualités spatiales prépondérantes, en particulier le long de la rue centrale, qui monte et redescend en ondulant, bordée des deux côtés de séries continues de gouttereaux, mais aussi grâce à l'espace central autour duquel s'articulent les différents périmètres. Qualités confirmées dans le long alignement gouttereaux sur rue de l'extension agricole au nord ainsi que par la profonde échancrure du ravin au sud du village-rue, conditionnant le groupement serré des bâtisses au-dessus de cet interstice naturel.

XX/	Qualités historico-architecturales
-----	------------------------------------

Hautes qualités historico-architecturales de par les nombreuses fermes contiguës et souvent bien conservées, entre lesquelles se sont immiscées des fabriques horlogères de différentes époques, intrinsèquement liées au développement de divers immeubles de logement ; éléments individuels de valeur, tels que la cure néogothique, la première du genre dans le canton, l'église du 19^e siècle et l'école de 1876, complétée par la salle de gymnastique de 1936.

2^e version 05.2011/don

Photos numériques : 2011
Oliver Trüssel

Coordonnées de l'Index des localités
511.442/166.900

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse